RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DES FONCTIONNAIRES DU PROTOCOLE (avec les partenaires e-Mission³) 3 SEPTEMBRE 2024 OBSERVATEURS (36)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Affectation temporaire jusqu'à la nomination d'un(e) nouveau(elle) chef adjoint(e) du protocole.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Affectation temporaire jusqu'à nouvel ordre.

<sup>\*</sup> Le groupe des inscriptions prendra en charge les observateurs et les organisations internationales n'ayant pas de bureau à New York.